

Fiche 13 : Transports et gaz à effet de serre


Émissions mobilités des délégations de la coupe du monde de rugby 2023.


Source ADEME: <https://monimpacttransport.fr/?end=ChIJW89MjgM-5kcRLKZbL5jgKwQ&start=ChIJ--acWvtHDW0RF5miQ2HvAAU&theme=default>

(Sont incluses les émissions directes, et la production et distribution de carburant et d'électricité. La construction des infrastructures (routes, rails, aéroports...) n'est pas incluse. Les émissions n'étant pas proportionnelles aux Km parcourus, nous avons calculé des moyennes pour des longueurs de trajet représentatives pour le TGV et le bus. Les données « avion » sont celles fournies par le calculateur ADEME.)

Pour calculer :

1- Moyen de transport

Avion moyen-courrier:  **230** gCO₂e/km/personne (de 500 à 1000 Km, moins de 220 sièges, avec les trainées)
Avion long-courrier: **178** gCO₂e/km/personne (de 1000 à 3500 Km, plus de 220 sièges, avec les trainées)
Avion long-courrier: **152** gCO₂e/km/personne (3500 Km et plus, plus de 220 sièges, avec les trainées)

TGV:  **2,35** gCO₂e/km/personne (de 200 à 500 Km, moyenne)
2,40 gCO₂e/km/personne (plus de 500 Km, moyenne)

Bus thermique:  **30** gCO₂e/km/personne (au-delà de 20 Km)

2- Composition d'une délégation: une délégation (joueurs et encadrement) représente 60 personnes.



FFR
LIGUE RÉGIONALE
NOUVELLE AQUITAINE

Dordogne
PÉRIGORD
LE DÉPARTEMENT

COMITÉ
RUGBY
DE DORDOGNE



FONDATION AGRICOLE
CHARENTE-PÉRIGORD
FONDATION D'ENTREPRISE

CENTRE PILOTE
La main à la pâte



ACADÉMIE
DE BORDEAUX
Liberté
Égalité
Fraternité

